Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_190-DE

Délibération n° 2026.190

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 6 Juillet 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Six Juillet Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Stéphane BARBE – BERTHELOT Sylvaine – Frédéric BOUFFORT – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – DALLÉ Pascal – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Angélique ROYER – Florian SALMON – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 30 juin 2026

Date d'Affichage : 7 juillet 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Anne BANNIER est représentée par Frédéric BOUFFORT, son suppléant
Stéphane IDLAS est représenté par Sylvaine BERTHELOT, sa suppléante
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante
Henri-Claude GAUTIER est représenté par Angélique ROYER, sa suppléante

Aldwin SOLLIER a donné pouvoir à Wilfrid GODEUX

Étaient excusés :
Stéphane IDLAS – *Vice-président délégué*
Anne BANNIER – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Magali FONTAINE – Henri-Claude GAUTIER – Mattéo GENAR – Laurent LEGENDRE – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Aldwin SOLLIER – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Rosi BORDET est désignée secrétaire de séance

2026.190 - Finances - Décisions modificatives

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_190-DE

Fougères Agglomération **2026.190**

2026.190 - Finances - Décisions modificatives

Budget principal
En 2020, Fougères Agglomération avait validé sa participation au fonds régional Covid Résistance, afin de soutenir la trésorerie des structures les plus en difficultés lors de la crise sanitaire, pour un montant de 114 076 €.
Le dispositif a bénéficié à 25 structures sur le territoire, pour un montant total de prêts accordés de 377 683,31 €.
L'un des principes de fonctionnement du fonds étant que la Région lisse les pertes entre l'ensemble des partenaires financiers.
La perte définitive s'élève à 33 858.55€ pour Fougères Agglomération. Cette avance non recouvrée doit être comptablement retraitée comme une subvention de fonctionnement. La loi nous permet d'étaler cette charge (proposition sur 3 ans).
Il y a également lieu d'ajouter les crédits manquants pour les espaces extérieurs des Urbanistes ainsi que l'enveloppe FCDGF validée par la Commission finances (36 322€).

Assainissement
Les communes de Mellé, Saint-Ouen-des-Alleux, Villamée, Monthault et Saint-Christophe-de-Valains ont délibéré pour transférer les résultats de leurs budgets annexes assainissement à Fougères Agglomération : il y a lieu de constater les transferts et les intégrer par décisions modificatives, ainsi que les amortissements des biens transférés.

Bâtiments blancs
Des crédits sont nécessaires pour amortir une subvention. Il s'agit d'une DM sans incidence financière.

Transports
Le bus devant être acheté en 2025 a été comptabilisé début 2026 : il faut prévoir des crédits afin de pouvoir l'amortir dès le mois de janvier ainsi que prévoir l'amortissement du bus 2026. Il s'agit d'une DM sans incidence financière.

Vu les dispositions financières et comptables du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission finances en date du 17 juin 2026 ;

Il est proposé au Conseil d'Agglomération :

- **DE CONSTATER QUE** le montant des pertes liées aux avances de trésorerie versées en 2020 (fonds résistance Covid) s'élèvent à 34 041.52 €
- **DE DECIDER** d'étaler la charge sur 3 exercices à compter de 2026
- **DE VALIDER** la décision modificative n°1 du budget principal :

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
65	65311	Indemnités élus	55 000,00
65	65313	Rachat trimestres élu	11 321,00
67	673	Annulation titre	400,00
042	68128	Etalement pertes Fonds Résistance	11 347,17
021	021	Financement section investissement	- 37 966,65
		TOTAL	40 101,52

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_190-DE

Fougères Agglomération **2026.190**

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
70	70888	Remboursement ouvrages non rendus	400,00
73	7351	TVA TH	25 178,00
73	73111	Fiscalité locale directe	96 904,00
74	748312	DCRTP	- 122 082,00
75	75888	Remboursement rachat trimestres élu	5 660,00
042	791	Reprise apurement Fonds Résistance	34 041,52
		TOTAL	40 101,52

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
45	4581	Espaces extérieurs Urbanistes	750 000,00
204	2041412	FCDGF	36 322,00
040	4815	Reprise apurement Fonds Résistance	34 041,52
		TOTAL	820 363,52

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
45	4582	Espaces extérieurs Urbanistes	750 000,00
10	10222	FCTVA	62 941,48
27	27632	Apurement pertes Fonds Résistance	34 041,52
040	4815	Etalement pertes Fonds Résistance	11 347,17
023	023	Transert section fonctionnement	- 37 966,65
		TOTAL	820 363,52

- **DE VALIDER** la décision de la commune de Mellé de transférer l'ensemble des résultats du budget assainissement communal a Fougères agglomération :
    - résultat de fonctionnement : 14 741.58€
    - résultat d'investissement : 8 527.65€

- **DE VALIDER** la décision de la commune de VILLAMEE de transférer l'ensemble des résultats du budget assainissement communal à Fougères agglomération :
    - résultat de fonctionnement : 20 382.36€
    - résultat d'investissement : - 16 056.55€

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_190-DE

- **DE VALIDER** la décision de la commune de Monthault de transférer l'excédent d'investissement du budget assainissement communal à Fougères agglomération pour un montant de 9 407.15€ ;

- **D'ACTER** la décision de la commune de Monthault de conserver l'excédent de fonctionnement du budget assainissement communal (10 019.69€) puisque le budget communal a financé le budget annexe ;

- **DE VALIDER** la décision de la commune de SAINT-OUEN-DES-ALLEUX de transférer l'ensemble des résultats du budget assainissement communal a Fougères agglomération :
    - résultat de fonctionnement : 3 091.15€
    - résultat d'investissement : - 1 854.07€

- **DE VALIDER** la décision de la commune de SAINT-CHRISTOPHE-DE-VALAINS de transférer l'ensemble des résultats du budget assainissement communal à Fougères agglomération :
    - résultat de fonctionnement : 14 315.56€
    - resultat d'investissement : 20 011.84€

- **DE VALIDER** la décision modificative n°1 du budget assainissement :

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
042	6811	Amortissements 5 communes Mellé, Villamée, St Christophe de Valains, St Ouen des Alleux, Monthault	101 203,00
023	023	Virement à l'investissement	11 491,72
		TOTAL	112 694,72

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
042	747	Reprise subventions amortissables	66 378,00
77	778	Transfert excédent fonctionnement Mellé, Villamée, St Christophe de Valains, St Ouen des Alleux	46 316,72
		TOTAL	112 694,72

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_190-DE

Fougères Agglomération **2026.190**

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
10	1068	Transfert déficit d'investissement Villamée, St Ouen des Alleux	17 910,62
20	2031	Frais d'étude	72 566,67
040	139118	Amortissement subventions	66 378,00
		TOTAL	156 855,29

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
10	1068	Transfert excédent investissement Monthault, Mellé, St Christophe de Valains	44 160,57
040	28175	Reprise amortissement	101 203,00
021	021	Virement du fonctionnement	11 491,72
		TOTAL	156 855,29

- **DE VALIDER** la décision modificative n°1 du budget BATIMENTS BLANCS :

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
042	6811	Amortissement	953,00
		TOTAL	953,00

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
042	777	Amortissement	953,00
		TOTAL	953,00

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
040	13911	Amortissement	953,00
		TOTAL	953,00

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
040	281321	Amortissement	953,00
		TOTAL	953,00

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260706-CC_2026_190-DE

Fougères Agglomération **2026.190**

- **DE VALIDER** la décision modificative n°1 du budget TRANSPORTS :

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
042	6811	début d'année	50 000,00
023	023	Transfert investissement	- 30 000,00
		TOTAL	20 000,00

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
042	747	Reprise amortissement subventions	20 000,00
		TOTAL	20 000,00

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
040	13915	Amortissement subventions	20 000,00
		TOTAL	20 000,00

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
040	28182	Reprise amortissement	50 000,00
021	021	Transfert du fonctionnement	- 30 000,00
		TOTAL	20 000,00

Fait et délibéré en séance le 06/07/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET